

Dossier de présentation :

PROJET COURTS 4 & 5



Table des matières

INTRODUCTION	3
L'ÉVOLUTION DU CLUB	4
LE TC ETOY EN QUELQUES CHIFFRES	5
OBJECTIFS ET PRIORITÉS DU CLUB	6
POURQUOI DEUX COURTS SUPPLÉMENTAIRES ?	7
LE PROJET	8
COMBIEN ÇA COÛTE ?	10
FINANCEMENT	11
PLANNING DE REMBOURSEMENT	12
CONCLUSION	13

Document établi par le Comité du TC Etoy, octobre 2018.

Introduction

Depuis plusieurs années, le TC Etoy n'a de cesse de se développer et de se renouveler afin de proposer aux amateurs de tennis de la région des conditions optimales de jeux et d'apprentissage de ce sport.

En 2015, le jeune et ambitieux comité – suivi et encouragé par ses membres – prenait la décision la plus importante de l'histoire du club : un changement de surface ! La terre battue « naturelle » laissait ainsi place à une terre battue synthétique, aux sensations de jeux similaires, mais aux coûts d'entretien bien moindres et aux possibilités de jeux accrues. Ce pari s'est révélé aujourd'hui payant.

En effet, depuis le changement de surface, le club connaît un développement sans précédent, faits à l'appui :

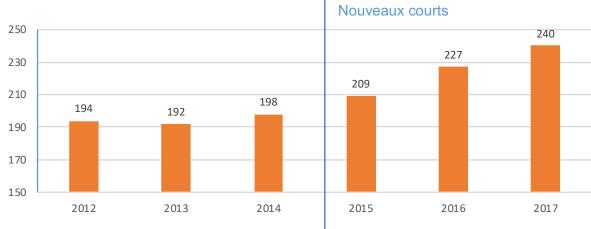
- Le nombre de membres n'a jamais été aussi élevé,
- Les heures réservées ont doublé,
- Le nombre de juniors et d'heures de cours atteint des records,
- Nous avons pu créer des « cotisations familles »,
- La saison s'étend désormais de janvier à décembre (mai à octobre précédemment),
- Pour la première fois, 9 équipes hommes et dames défendent les couleurs du club dans différentes compétitions cantonales,
- Les manifestations du club réunissent en moyenne 60 personnes,
- Les finances du club sont excellentes (solides bénéfices à chaque exercice depuis 2015, sans augmentation des cotisations),
- Les infrastructures ont été modernisées (terrasse, pergola),
- Nous avons installé une nouvelle cuisine et un espace « lounge » a été aménagé dans le club-house,
- Entre mai et juin, les écoles d'Etoy utilisent nos courts gratuitement tous les mardis.

Le comité du TC Etoy ne souhaite cependant pas se reposer sur ce succès et se tourne déjà vers le futur. L'année 2019 marquera les 30 ans du club. Confiant du potentiel de développement de notre société locale, notamment au niveau des juniors, nous avons souhaité vous soumettre dans ces pages notre vision de l'avenir avec une solution qui garantit un futur radieux du tennis à Etoy : la création de deux courts supplémentaires et disposer ainsi de 5 courts jouables à l'année.

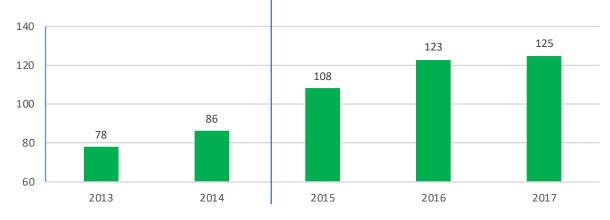
L'évolution du club

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution du club, particulièrement depuis 2015 et le changement de surface.





Nombre de juniors :



Heures jouées par année :

2014	2017	
1928	2532	Soit +30%

Résultats financiers du club :

2014	2015	2016	2017
CHF 9'199	CHF 13'868	CHF 5'579 ¹	CHF 3'634 ²

¹ Incl. : Construction d'une pergola d'une valeur de CHF 10'000

² Incl.: Travaux terrasse (CHF 7'000)

Le TC Etoy en quelques chiffres

- ❖ Le TC Etoy compte 240 membres au 1er janvier 2018
- Etoy est à ce jour la commune la plus représentée au sein du club avec 71 membres, soit environ 30%. Cela fait du TC Etoy la plus grande association du village.
- La moyenne d'âge des membres est de 31 ans.
- Les femmes représentent 35% des membres.
- Les membres viennent de 27 communes différentes.
- Le Mouvement Junior propose plus de 800 heures de cours par an.
- 9 équipes représentent Etoy dans des compétitions cantonales.
- Les écoles d'Etoy et autres sociétés locales ont utilisé les terrains de tennis plus de 50 heures pour des camps ou des activités scolaires.
- Les entreprises de la Commune jouent en moyenne 35 heures par an lors des pauses de midi depuis la création de nos « packs entreprises ».
- ❖ En 2018, le TC Etoy a remporté la COUPE ROMANDE!



Objectifs et priorités du club

Nos objectifs:

- Promouvoir le sport dans un cadre familial,
- Offrir une école de tennis accessible à tous et abordable,
- Proposer aux jeunes motivés par la compétition une structure adaptée,
- Fournir à nos membres des installations de qualité dans une ambiance conviviale.

Nos priorités :

- Améliorer l'offre pour les juniors afin de développer la pratique du tennis dans la commune, notamment via le sport scolaire.
- Pouvoir accueillir plus de membres tout en garantissant des conditions de jeux optimales.
- Organisation de différents tournois juniors tout au long de la saison.



Pourquoi deux courts supplémentaires ?

A notre sens, ces deux courts sont cruciaux pour le développement du club à court et moyen-terme pour les raisons suivantes :

 Nous avons atteint notre capacité maximale d'accueil et de formation des juniors.

Il nous est malheureusement impossible d'accepter plus de juniors dans nos cours malgré la forte demande. Bloquer plus de terrains par semaine nuirait gravement aux possibilités de jeu des membres. Avoir deux terrains supplémentaires nous permettrait de les bloquer tous les jours de 15h à 21h pour la formation des jeunes. Nos calculs montrent que nous pourrions facilement accueillir 30% de juniors en plus tout en offrant des possibilités de pratiques renforcées aux jeunes désirant se lancer dans la compétition.

 Nous avons dépassé la limite des membres par court selon les recommandations de la fédération suisse de tennis (Swisstennis).

En effet, Swisstennis recommande un maximum de 80 membres par terrain, soit 240 membres dans le cas du TC Etoy. Nous sommes actuellement à plus de 240 membres et ce chiffre devrait poursuivre son augmentation linéaire selon nos prévisions.

 Nous souhaitons offrir des possibilités de jeux accrues à nos membres.

Avec deux courts supplémentaires, nos membres auront bien moins de difficultés à trouver des heures libres, même durant les périodes de fortes affluences. Les membres pourront également profiter des terrains pendant les week-end d'interclubs en mai et juin, ce qui est actuellement impossible.

• Accueillir plus d'équipes et de compétitions.

Cinq courts nous permettraient de créer de nouvelles équipes dans les compétitions cantonales telles que les interclubs, Bellaria, Lombardet ou Coupe Romande. L'organisation de tournois à Etoy deviendrait également envisageable.

• Rester un club attractif par rapport à la concurrence.

Il est difficile pour nous dans l'état actuel de lutter contre les autres grands clubs de la région qui disposent de moyens bien plus élevés (notamment le TC Morges) et de plus de courts. Disposer de cinq courts ouverts à l'année nous permettrait d'asseoir une position dominante au niveau local (notamment face à Aubonne qui dispose de quatre courts) et d'attirer encore plus de membres à Etoy.

Le projet

Notre ambition est donc de construire les courts numéros 4 et 5 juste à côté des terrains existants, de l'autre côté du chemin d'accès menant au club-house comme le montre l'illustration ci-dessous :



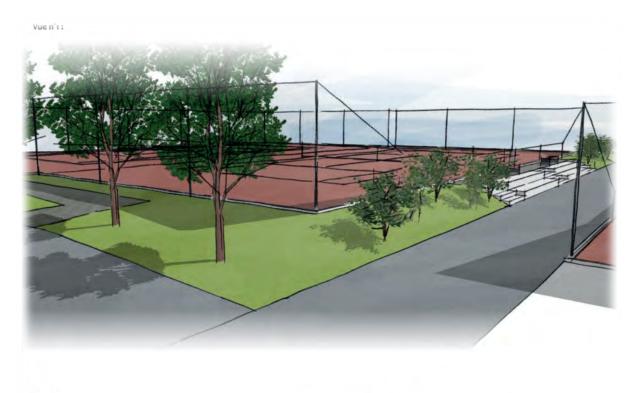
Les courts seraient construits au niveau actuel du terrain, soit environ 50 cm plus haut que les terrains actuels.

La surface choisie est la même que celle qui équipe les trois autres courts : EUROCLAY, une terre battue synthétique « tout-temps » qui nécessite peu d'entretien et reste praticable toute l'année. La durée de vie estimée de ces courts est de 15 ans (nous parlons ici *uniquement du « tapis »*).

Concernant l'éclairage, deux nouveaux mâts seront installés côté Est des courts, les deux mâts existants sur le court 3 étant suffisants pour y installer l'autre moitié des projecteurs de ces nouveaux courts.

Pour notre comité, l'intégration de ces nouveaux courts dans le paysage est importante. C'est pour cela que nous avons imaginé quelques aménagements afin de rendre ces nouveaux courts « conviviaux » tout en respectant la beauté du site.

Le chemin menant au club-house se retrouvera entouré de courts et deviendra donc un point central de notre club. Notre idée est donc d'y créer un espace convivial afin que les spectateurs et parents de juniors puissent profiter du spectacle offert dans de bonnes conditions en agrémentant le tout de bancs et d'un peu de végétation. Le grillage des deux côtés des courts sera également abaissé à environ 1 mètre pour offrir une meilleure visibilité, comme le montre les illustrations ci-dessous.





Combien ça coûte?

La question du fournisseur de la surface a rapidement été arrêtée, car nous souhaitons disposer de la même surface sur tous nos courts, pour des raisons pratiques et réglementaires. L'entreprise EUROCLAY et sa terre battue synthétique ont donc été choisie.

Afin de réduire au maximum les coûts de construction, nous avons fait appel à différentes entreprises pour la partie génie civile afin de pouvoir comparer les différentes offres. La question du choix de l'entreprise pour les travaux de génie civile s'est jouée entre trois entreprises : PERRIN, IMPLENIA et MENETREY. Nous avons donc décidé, suite à la réception et à l'étude des devis, de choisir l'entreprise MENETREY pour ces travaux.

Ci-dessous, le détail des coûts pour la construction et la pose de deux courts de tennis EUROCLAY ainsi que l'éclairage sur ces derniers :

MENETREY	
Gros-œuvre, grillages et aménagements	CHF 365'988.30
EUROCLAY	
Surface	CHF 75'820.80
EOLED	
Éclairages	CHF 29'625.25

TOTAL TTC CHF 471'434.35

En annexe de ce dossier se trouve un comparatif des devis que nous avons demandé et reçus. Le critère économique a été déterminant dans notre choix et nous pensons avoir opté pour la meilleure option. Avoir un seul intermédiaire pour le gros-œuvre, les grillages et les aménagements extérieurs facilite grandement la communication et la synchronisation des travaux.

La durée de vie de ces terrains est estimée à 15 ans. Évidemment, il n'est ici question que du tapis (CHF 75'820.80) et non du gros-œuvre. Un tapis usagé est facilement remplaçable et à moindre coût.

Financement

- Le présent projet répond aux critères permettant l'octroi de subsides par le Fonds du Sport Vaudois. Cette aide est à hauteur de 20% de la somme totale, soit **CHF 94'286.87**. A noter que le Fonds du Sport Vaudois nous avait déjà soutenu financièrement lors du changement de surface des courts 1, 2 et 3.
- Le TC Etoy est prêt à engager CHF 100'000.00 de ses réserves dans le projet. Les bons résultats récents ont en effet permis de construire de solides réserves que nous sommes prêts à investir dans ce projet.
- Nous lancerons également une recherche de sponsors et demanderons l'aide de communes voisines dont les habitants profitent également du projet.
- Nous espérons enfin une rallonge du prêt de la Commune d'Etoy aux conditions actuelles afin de financer ce projet. Le club est prêt pour se faire à augmenter le montant annuel des remboursements. Le TC Etoy rembourse actuellement la Commune d'Etoy à hauteur de CHF 12'000 par année. Le club a prouvé sa bonne santé financière en procédant spontanément à un double remboursement en 2017. Suite à notre remboursement de janvier 2018, le solde actuellement dû à la Commune est de CHF 71'000.- sur le prêt de base de CHF 190'000.-

Nous espérons donc une rallonge du prêt de la Commune d'un montant de **CHF 372'000.-**, selon les modalités proposées suivantes :

- Le montant perçu par le Fonds du Sport Vaudois sera immédiatement reversé à la Commune une fois reçu.
- Tous les montants de sponsoring perçus pour les nouveaux courts seront immédiatement reversés à la Commune.
- Augmentation du remboursement annuel à CHF 17'000.- contre CHF 12'000.- actuellement.
- Le TCE s'engage à verser un montant supplémentaire dès que cela lui est possible financièrement.

Planning de remboursement

Coût du projet	CHF 472'000	
Investissement TC Etoy	CHF 100'000	
Solde à financer par un p	prêt	CHF 372'000
+ Solde dû à la Commune d'Etoy au 01.07.2018		CHF 71'000
Montant potentiellement	dû au 31.12.2018	CHF 443'000
Remboursés dès réception :		
Participation du Fond Vaudois pour le Sport (20%)		CHF 94'000
Estimation de sponsorings divers		CHF 20'000
Solde restant à rembour	ser à la 1 ^{ère} annuité	CHF 329'000
Janvier 2019	- CHF 17'000	CHF 312'000
Janvier 2020	- CHF 17'000	CHF 295'000
Janvier 2021	- CHF 17'000	CHF 278'000
	- CHF 17'000	
Janvier 2034	- CHF 17'000	CHF 57'000
Janvier 2035	- CHF 17'000	CHF 40'000
Janvier 2036	- CHF 17'000	CHF 23'000
Janvier 2037	Solde restant	CHF 0

Notes:

- Les deux prêts seront entièrement remboursés en 2037, après 19 annuités. Le nouveau prêt (372'000) est remboursé en 15 ans.
- Le montant de CHF 17'000.- est <u>un minimum</u>, nous rembourserons un montant supplémentaire à chaque fois que notre situation financière le permettra.

Conclusion

Nous sommes convaincus que ces deux courts supplémentaires apporteront stabilité et prospérité au club dans son développement pour les décennies à venir. Ils nous permettront principalement d'améliorer notre offre pour les jeunes en particulier et de les fidéliser au club et à la vie des sociétés locales.

Depuis quelques saisons, le TC Etoy surfe sur la vague de la jeunesse et un vent nouveau de motivation souffle sur le club. Notre comité croit dur comme fer au potentiel encore inexploité de nos installations et des possibilités qui s'ouvriraient à nous avec un tel projet. Nous pensons que ces deux courts représentent l'élan nécessaire qui nous permettra de faire atteindre au club le statut et les infrastructures qu'il mérite afin de développer de la meilleure des manière la vie de club et notre mouvement junior.

Le timing semble également propice à cet investissement : comme bien souvent dans ce genre de situations, ce sont les premiers à investir et oser faire le premier pas qui sont récompensés. D'autres clubs concurrents cherchent également à s'étendre, notamment le TC Aubonne et le risque existe bel et bien que des installations voient le jour dans des villages voisins. Nous n'osons pas imaginer l'impact terrible que cela aurait sur notre club et nos membres. C'est pourquoi il nous semble essentiel que le TC Etoy lutte afin de préserver et assurer sa place dans le paysage tennistique régional.



Document établi en septembre 2018.